

# RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



## L'EDITO

N'évoquons pas longuement la composition de ce nouveau gouvernement. Dupont-Moretti, le grande gueule anti institution judiciaire, à la justice, Bachelot, la complice d'Hanouna, à la culture et ne parlons pas de Darmanin à l'Intérieur. Rire ou pleurer ? On vous laisse le choix.

Plus grave, ce gouvernement est la preuve que « le jour d'après sera pire que le jour d'avant » aussi longtemps que notre pays restera sous le joug de Macron et de ses mandants financiers. Et cela est confirmé par l'intervention de Macron lui-même le 14 juillet.

En matière de santé d'abord, puisque les soignants ont été l'objet – en parole - de toutes les marques d'admiration officielles pendant plus de 2 mois. Le « ségur de la santé »,

comme prévu, accouche d'une souris. Les soignants se voient gratifier de 183 € d'augmentation. Nos personnels infirmiers resteront ainsi dans la partie basse des rémunérations européennes... alors que leur niveau de formation est très largement en tête. Il faudrait créer 100 000 emplois dans le secteur hospitalier public, simplement pour rattraper les destructions de ces 30 dernières années de casse généralisée des services publics. Le gouvernement en prévoit (généreusement !) 15 000 !

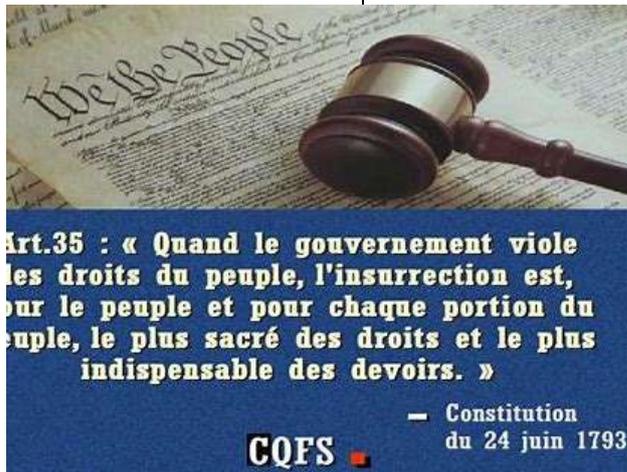
Cela est sans doute en phase avec les déclarations emphatiques de Macron affirmant que « la santé gratuite est un bien précieux ». C'est probablement pour cela également que la présidence a commandé à la Caisse des Dépôts, organisme d'Etat dévoué au libéralisme, une note qui recommande d'aggraver la marchandisation de l'hôpital et de

la santé en général. On est très loin des « biens et services qui doivent être placés en dehors des lois du marché » -sic. Le ségur a fait pschitt : il n'y aura pas de « plan d'investissement massif pour l'hôpital public ». Autre promesse en l'air, celle de renoncer à la pseudo « réforme » des retraites. Au moment où les appels à la solidarité nationale retentissent, Macron a inscrit sur la feuille de route de Castex de remettre sur le métier la casse de cette solidarité issue de l'esprit du CNR. Foin de la justice sociale : sécurité sociale, droit du travail, services publics ... restent dans le collimateur libéral. Par parenthèse, peut-on tenir un discours « écologique » et même simplement d'aménagement du Territoire, lorsqu'on privilégie la route au train en continuant à supprimer les lignes secondaires, le fret ferroviaire et les trains de nuit ?

Foin de la redistribution des richesses -qu'un impôt justement réparti devrait organiser. Pas un mot sur les salaires et l'emploi des « derniers de cordée ». Mais, malgré les dogmes libéraux, tous les moyens de l'Etat, y compris fiscaux, sont mis au service des « patrons qui prennent des risques ». Espérons, sans trop d'illusions, que ces milliards d'argent public généreusement distribués n'auront pas le même sort que ceux du CICE... !

Une rentrée « chaude » en perspective.

**Marinette BACHE**



## A L'INTERNATIONAL



### PLAN EUROPEEN : UNE VRAIE DEFAITE POUR LA FRANCE

*Par Yves LAOT*

Après plus de 4 jours d'âpres négociations, les 27 ont enfin pu annoncer un accord pour un plan censé permettre aux pays de l'Europe et notamment aux plus fragiles d'entre eux d'éponger en partie les pertes colossales dues à la crise sanitaire. Ce plan de 750 milliards se compose de deux parties : 390 milliards de dette mutualisée sous forme de subventions, le reste (360 milliards) en prêts remboursables. Seule la première partie compte vraiment, les Etats n'ayant pas besoin de prêts tant que la BCE maintient des taux bas grâce au rachat de dettes sur le marché secondaire.

Ces fonds seront débloqués sur une durée de 7 ans. Certes, on pourrait se réjouir que l'Europe réponde enfin à la crise sanitaire alors qu'elle a été totalement absente quand l'Italie puis l'Espagne ont été prises dans la tourmente. En réalité ces sommes sont très faibles au regard de ce coûte la crise sanitaire et la crise économique qu'elle engendre. En outre, quand on dissèque un peu ce plan, on s'aperçoit que loin de constituer une aide pour les pays du Sud, cet accord risque d'aggraver encore un peu plus leur situation. En effet, l'obtention de subventions est conditionnée à un droit de regard de la commission européenne et des autres pays sur leur utilisation et à l'accomplissement par le pays demandeur de « réformes structurelles ». En clair, les pays demandeurs devront se soumettre à davantage d'austérité et seront sommés de déconstruire encore un peu plus le droit du travail ou d'agir pour diminuer le poids des retraites dans leur économie. Mais ce n'est pas tout. En échange de leur accord pour ce plan, les pays dits frugaux (Pays-Bas, Danemark, Suède, Autriche) ont obtenu des rabais importants sur leur contribution au budget de l'Union. Par ailleurs, certains programmes (Erasmus, santé, politique agricole commune) vont voir leurs subventions baisser. En outre, la Hongrie et la Pologne ont obtenu qu'on les laisse tranquillement bafouer l'Etat de droit.

Inutile de dire que, contrairement à ce que nous a vanté Macron, ce plan ne sera pas bénéfique pour la France. On peut douter en effet que, si elle demande à bénéficier de la part de subventions à laquelle elle peut prétendre (40 milliards), elle puisse les utiliser pour reconstruire son industrie ou pour améliorer ses services publics. Et puis la diminution des subventions à la PAC aura des conséquences pour son agriculture.

Sans compter que la France pourrait devoir rembourser plus que ce qu'elle toucherait. En outre, rien n'est acté sur la façon dont seront remboursées ces subventions. Quelques pistes ont certes été évoquées comme une taxe sur les transactions financières mais c'est un peu le serpent de mer depuis des lustres. En outre cet accord devra être validé par le parlement européen et les parlements nationaux.



### ELECTIONS AMERICAINES : CA BOUGE AU PARTI DEMOCRATE

Vu de France, le Parti démocrate aux USA, c'est la gauche tandis que les Républicains, c'est la droite. En fait les choses sont plus compliquées que ça. Pour donner une illustration le parti démocrate pourrait ressembler à un parti qui irait du MODEM à la gauche du parti socialiste et qui serait dirigé par des responsables issus du MODEM avec l'appui de quelques milliardaires et industriels. Joe BIDEN lui-même le futur challenger de Trump est plutôt un centriste contrairement à Bernie Sanders.

Or, lors des primaires qui viennent de se dérouler dans certains états pour désigner les candidats aux élections de novembre (parlement fédéral et parlements locaux) plusieurs candidats de la gauche du parti ont battu des candidats sortants soutenus par la direction nationale. Si l'essai est transformé et si ces candidats deviennent députés fédéraux, il se pourrait donc que le congrès s'il devient à majorité démocrate soit en mesure d'adopter des lois plus sociales cela alors que de plus en plus d'américains sont confrontés au chômage et à la pauvreté.

# PLACE AU DEBAT

## SECURITE SOCIALE DU XXIEME SIECLE OU RETOUR AU XIXEME SIECLE ?

Par Jean Claude CHAILLEY

C'est à juste titre que le gouvernement de Castex se présente comme un « **gouvernement de combat** » - mais pas contre la double crise, qu'il aggrave. Pour en rester dans la protection sociale :

### 1 Emploi des jeunes

Sous couvert d'emploi des jeunes, Castex annonce **l'exonération** de cotisations sociales **SALARIALES** a priori jusqu'à 30 ans et 2,2 SMIC, selon MEDEF – BFM qui pilonnent en faveur de cette mesure depuis des mois.

On connaît le schéma : on commence par les cotisations salariales des jeunes, puis au nom de « l'emploi » les cotisations des seniors, puis de tout le monde.

Raison de la mesure: il n'y a plus de « charges patronales » au niveau du SMIC, donc on ne peut plus les baisser. Il ne reste que les cotisations salariales.

Avantages pour le patronat, les actionnaires :

-> Les cotisations salariales vont aller aux profits, aux dividendes, au lieu de la Sécu. La priorité de Macron c'est que les actionnaires profitent de la crise.

-> Le « trou abyssal » de la sécu » en 2020 (plus de 50 milliards), 2021 ...va encore s'accroître.

-> S'y ajoutera l'effet des charrettes de licenciements, pour la plupart non liées au Covid. Les employeurs aussi connaissent la « stratégie du choc ».

-> On n'entend nullement parler de compensation à la Sécu, le principe ayant été remis en cause par Darmanin (\*).

### 2 La réforme des retraites est maintenue

Probablement avec la clause du grand père pour tenter de limiter les mobilisations et d'éviter autant que faire se peut un « tous ensemble ».

**Pareil pour la réforme de l'Unedic**, également maintenue et un peu différée.

**3 La 5<sup>ème</sup> branche**, dont à la lecture des projets de loi on se demande ce qu'elle a encore à voir avec la Sécu, est en cours

**On arrive au point de rupture de la Sécu.**

**L'objectif c'est son étatisation – fiscalisation : filet de sécurité fiscalisé pour « plus démunis » + fonds de pension et complémentaires comme aux USA**

C'est le but exprimé tant par CAP 2022 que par Darmanin.

-> Ainsi Darmanin déclarait que la caisse de la Sécu et la caisse de l'Etat « c'est la même poche ». En clair un seul budget voté par les députés, alors qu'au contraire l'existence de l'ONDAM de Juppé est en cause dans une perspective de (re)conquête de la Sécu du 21<sup>ème</sup> siècle.

-> En outre, une cotisation versée par l'employeur ou un impôt, une taxe, une complémentaire, payée par la population, ce n'est pas la « même poche » comme on l'a vu avec les Gilets jaunes...L'une se vide pendant que l'autre se remplit.

**On arrive au tournant : « Sécurité sociale du XXIème siècle, dans le cadre des fondamentaux de la Sécu d'Ambroise Croizat, ou retour bien loin en arrière sous couvert de Covid.**

(\*) Jusqu'à présent le principe était la compensation, bien que jamais totalement réalisé dans la pratique.

Dans le PLFSS 2020, avant Covid, il y avait environ 60 milliards d'exonérations et exemptions de cotisations sociales.

§ Environ 10 milliards n'étaient pas compensés à la Sécu.

§ Quant aux 50 milliards compensés ... ils manquent aux services publics.

**Le CNR c'est la Sécu d'Ambroise avec financement par la cotisation, et le secteur public et nationalisé financé par les impôts. Quand on en sort l'ensemble trinque.**

000000

## **MASQUES : « ACTION SOCIALE » POUR PAUVRES CONTRE SECURITE SOCIALE POUR TOUS**

### **1) LE GOUVERNEMENT REND LES MASQUES OBLIGATOIRES DANS LES LIEUX CLOS POUR RAISON SANITAIRE DE PREVENTION.**

- ▶ On est donc dans le champ de la SECURITE SOCIALE, qui inclut la prévention.
- ▶ Outre l'aspect humain spécialement pour la Covid –les patients n'en guérissent pas tous, ont parfois des séquelles - la prévention est le meilleur moyen de faire des économies sur le coût du traitement et indirectement sur l'économie (\*).

### **2) LE MODELE DE MACRON : LES ETATS UNIS A LA PLACE DE LA SECU.**

Lorsque Emmanuel Macron dit : « **Je pense que ça doit rester une politique sociale** », c'est l'application du « modèle » des Etats Unis, c'est une attaque contre la Sécurité Sociale.

- ▶ La Sécurité sociale c'est « chacun cotise selon ses besoins et reçoit selon ses besoins ».
- ▶ Les Etats Unis, Macron, c'est un filet de sécurité pour pauvres et les autres paient ou prennent les assurances qu'ils peuvent.

Application à la Covid : l'assurance maladie prendra en charge les masques mais **seulement pour 2 millions.**

### **LES MASQUES DOIVENT ETRE GRATUITS POUR TOUS, PRIS EN CHARGE PAR LA SECURITE SOCIALE.**

(\*) si on avait suivi la prévention recommandée par le rapport parlementaire Door- Blandin – 2005 après l'épidémie de H5N1 - , il y aurait eu beaucoup moins de morts et on aurait évité une bonne partie de la chute de l'économie. La leçon n'est toujours pas tirée.



## PLACE AU DEBAT

Nous publions ci-dessous une tribune parue sur le site Internet du journal Marianne signée par de nombreuses organisations. N'hésitez pas à la signer à votre tour à l'adresse suivante :

<https://www.marianne.net/debattons/tribunes>

### La racialisation de la question sociale est une impasse



Alors que notre pays traverse une grave crise sociale, qui touche l'ensemble des membres de notre société, certains se sont emparés de l'affaire Georges Floyd pour tenter d'assimiler la France à un pays raciste.

#### NOTRE HISTOIRE

Rappelons que notre pays n'a jamais connu la ségrégation, qu'il a été le premier, au nom de l'égalité, à abolir l'esclavage dès l'apparition de la République (1794), puis définitivement dès son retour en 1848, et qu'avec la fin du colonialisme – que ses propres idéaux condamnaient – il a parié sur l'égalité, rejetant les séparations selon les différences pour favoriser le mélange. Il a su donner les mêmes droits civils, économiques et sociaux à chacun, pour dépasser par le haut les contradictions du passé.

Cela a été le fait non seulement du combat des républicains, mais aussi des luttes sociales dont bien des acquis sont inscrits dans notre Constitution. C'est une chance pour tous ! C'est d'ailleurs ce qui justifie aux yeux de bien des migrants de rejoindre notre territoire, la France étant devenue depuis 2019 la première terre d'asile d'Europe.

Aucune discrimination ne doit rester sans réponse, mais comment suivre ceux qui entendent assigner aux problèmes sociaux une origine uniquement raciale ? Selon le baromètre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, la France n'a jamais été aussi tolérante et ouverte à l'égard des étrangers. Le Défenseur des droits recense, en matière de discriminations diverses, 5.448 réclamations (rapport 2019) dont 14,5% relatives à l'origine et 2,6% relatives aux convictions religieuses (21,3% et 3,7% respectivement en 2016). On comprend mal comment on peut parallèlement affirmer qu'il s'agirait d'un phénomène de masse, dit « systémique », car même en multipliant les réclamations par dix, nous en serions encore loin.

#### LES INÉGALITÉS

S'il y a des personnes pour lesquelles l'exercice de leurs droits est mis en cause en raison de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap, cela relève d'une rupture de l'égalité qu'il faut combattre, et non des conséquences d'un « privilège blanc » qui n'est qu'un fantasme amenant le combat pour une cause juste dans une impasse. On justifie même l'idée folle d'une police au service de ce prétendu « privilège », par essence raciste, alors qu'elle est à l'image de notre société, diverse. Elle est tenue au respect des droits de chacun, et vu ce qu'elle représente, elle doit se montrer exemplaire ; mais les dérives à combattre ne peuvent pas être généralisées.

La France est avant tout un pays de services publics qui bénéficient à tous, reflet du principe d'égalité qui trône au sommet de nos institutions, un pays où personne ne meurt devant un hôpital parce qu'il est de telle ou telle origine ou classe sociale. Selon le Défenseur des droits, le premier critère de discrimination en France est le handicap, avec 22,7% des réclamations. N'y aurait-il que des non-blancs qui en

soient l'objet ? On voit combien il est absurde de tout rabattre sur la seule question de la couleur ou de l'origine.

## LA CLASSE SOCIALE, VRAI MARQUEUR

Comme le souligne l'Observatoire des inégalités, à classe sociale égale, les enfants d'immigrés réussissent aussi bien que les enfants de non-immigrés. C'est bien l'appartenance à une classe sociale qui reste, en matière de réussite, le critère fondamental. C'est la place des enfants d'ouvriers qui n'a cessé de reculer dans les grandes écoles, toutes origines confondues.

À ne plus voir les choses que par le prisme de la différence entre les « blancs » et les autres, on alimente une victimisation généralisée, justifiant de ne plus penser qu'en termes de minorités opprimées et de séparation. On se monte les uns contre les autres. On rend ainsi un service inespéré à l'extrême-droite, dont cette division est le fonds de commerce, comme à un ultralibéralisme mondialisé qui conteste la souveraineté des peuples, favorisant un modèle multiculturel anglo-saxon de cloisonnement identitaire qui annule la capacité à agir des forces sociales autant que celle à décider des citoyens. Il est d'ailleurs époustouflant de voir importer des États-Unis, par des gens se revendiquant comme de « gauche », une idéologie raciale qui y a depuis toujours concouru à la devise « diviser pour mieux régner », reléguant la question sociale tout en enfermant chacun dans une case. Nous n'en voulons pas !

## FAIRE RÉSONNER LA RÉPUBLIQUE

Nous ne faisons qu'un peuple, croyants ou incroyants, de diverses origines ou couleurs, aux yeux de la République. Celle-ci est à la fois laïque, parce que l'État séparé des cultes ne reconnaît que des individus de droit par-delà les différences, et sociale, parce qu'en conséquence, la protection sociale est aveugle à tous les particularismes. Nous nous engageons à lutter pour l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité, car il est loin d'être mis en pratique toujours et partout, plutôt que pour un monde où chacun défend les droits de sa « race » ou de sa religion. Il n'y a d'espoir que dans un combat politique où le peuple joue le premier rôle, celui d'un corps de citoyens souverains, qui voit plus haut et plus loin, pour le bien de tous.

## AVEZ-VOUS REMARQUE ?

### La justice vient de donner raison au collectif de défense de la maternité de Die : un espoir pour ceux qui luttent ?

Le tribunal administratif de Grenoble a considéré le 6 juillet dernier que la fermeture de la maternité en 2018 s'est faite sans concertation. La direction aurait dû consulter le conseil de surveillance de l'hôpital. Cette décision n'entraîne, hélas, pas sa réouverture immédiate. L'Agence régionale de santé peut encore refuser une éventuelle réouverture.

Pour le collectif c'est cependant une belle victoire. " a déclaré son président.

Va-t-on vers **une réouverture possible ? Ce n'est pas gagné** mais en théorie, une réouverture de ces deux services est donc possible et, selon le président Philippe Leeuwenberg, c'est plus que nécessaire : **" Il y a eu le décès d'une enfant in-utero et au moins trois accouchements au bord de la route. Pour les femmes enceintes dans le Diois, c'est un stress permanent."**

**Le collectif continue son combat** et interpelle la nouvelle maire de Die ; il faut se saisir du dossier. **"Elle va normalement être présidente du conseil d'administration de l'hôpital, il faut donc pousser un dossier de renouvellement de autorisations de fonctionnement pour la maternité et la chirurgie, et jusqu'au bout."**

# CONVERGENCE SERVICES PUBLICS

## Appel pour mettre les services publics au cœur du projet de société

Le 27 mai 2020, c'était l'anniversaire de la création du Conseil national de la résistance (CNR). Aux heures les plus sombres, la question a été posée d'un pays qui retrouve son indépendance et qui met en place des institutions nouvelles avec plus de justice sociale. Cela a conduit aux grandes conquêtes de la libération, la Sécurité Sociale, les nationalisations, les statuts et les grilles salariales pour le secteur privé. Nous avons vécu, depuis le milieu des années 1980, le minage progressif de toutes les constructions mises en place à cette époque. Les grands services publics ont souvent été transformés en sociétés anonymes quand ils n'ont pas été complètement privatisés, avec une perte des droits des personnels et des citoyens.

La fonction publique elle-même a subi les ravages du néolibéralisme, avec la transposition des méthodes de management de l'entreprise privée. Les valeurs du service public se sont fragilisées progressivement. Les usagers-citoyens sont devenus des «clients». Une partie des hauts fonctionnaires a pour seul objectif de «pantoufler» dans les grandes entreprises mondialisées. Avec le Covid, le constat est implacable. Le système de santé français considéré par l'OMS comme le meilleur du monde, s'est aujourd'hui lourdement affaibli malgré le dévouement de ses personnels. Le pays est « en guerre » nous a-t-on dit, mais sans les dispositifs d'anticipation, sans les moyens d'intervention, ...et le recours à des méthodes répressives : confinement des citoyens, suspension d'un inspecteur du travail intervenu pour exiger de l'entreprise les dispositifs de protection sanitaire, pression pour empêcher les laboratoires vétérinaires publics de pratiquer des tests...

## Allons-nous en tirer les leçons ?

Les plans de restructurations de l'hôpital sont toujours valides, des suppressions d'emplois sont programmées dans tous les services publics d'État et territoriaux, le point d'indice dans la fonction publique est gelé... Des plans sociaux sont programmés dans les grandes entreprises. Les programmes de privatisation sont toujours sur la table : Aéroport de Paris, barrages hydro-électriques, ONF, etc... Les grandes sociétés mondialisées (Sanofi, Gafam,...) continuent de diriger le monde facilitées par les accords de libre-échange.

## L'heure est à la rupture

**La question se pose à toutes et tous de l'engagement des citoyens, des militants syndicaux, associatifs, politiques, des élus des communes et des collectivités, des parlementaires pour changer.** On ne peut plus poursuivre cette logique ultralibérale qui conduit l'humanité à l'impasse avec la mise en concurrence des peuples et des territoires pour le moins-disant salarial, fiscal, social, avec l'épuisement des ressources de la planète, la pollution qui tue plus que le Covid, le réchauffement climatique... Les activités essentielles à la vie (santé, logement, éducation, transports, énergie, communication ...) ne doivent pas être considérées comme des marchandises mais comme des biens communs avec des services publics, une gestion fondée sur l'intérêt général, des personnels dotés de garanties statutaires fortes garantissant leur indépendance à l'égard des pressions de tous ordres (économiques, politiques...) et des droits nouveaux pour les citoyens. Les services publics doivent être ainsi remaillés sur les territoires en lien avec une relocalisation des activités stratégiques pour assurer l'égalité des droits. La Sécurité Sociale doit retrouver sa place centrale dans notre système de protection sociale.

**Si on est d'accord sur ces bases, on se rassemble, on s'engage pour mettre au centre du changement de nos sociétés, les services publics, vecteurs d'une société plus juste, plus solidaire, plus libre.**

## COUP DE GUEULE

### STOP AU VICHYSME ; REINTEGRATION IMMEDIATE D'ANTHONY SMITH !

Par Michel LABATIE

Le 15 avril l'inspecteur du travail Anthony Smith a été suspendu 3 mois à titre conservatoire. Sa faute ? Avoir préconisé, en pleine crise sanitaire, des masques FFP2 et FFP3 à l'Aradopa, association d'aide à domicile de Reims. Cette préconisation était conforme au code du travail. D'ailleurs le 1<sup>er</sup> avril le tribunal judiciaire de Lille a donné 3 jours à l'association d'aide à domicile « Adar Flandres Métropole » pour appliquer les 14 points de l'ordonnance en référé l'obligeant à protéger davantage ses salariés du COVID 19.

Alors que cette sanction ne tient donc la route ni légalement ni intellectuellement rien ne semble faire plier le ministère du travail. Pourquoi ? Car sanctionner Anthony Smith c'est envoyer un signal clair à tous les fonctionnaires qui souhaiteraient continuer à servir l'intérêt de l'Etat républicain non celui du gouvernement, l'intérêt général plutôt que des intérêts particuliers. Le cas d'Anthony Smith est un avertissement comme l'ont été les sanctions prises vis-à-vis d'enseignants ayant critiqué la réforme Blanquer ou d'hospitaliers mettant en cause la politique des ARS.

C'est une conception vichyssoise qu'a le gouvernement de la fonction publique : des fonctionnaires obéissants, aux ordres de leur ministre servant ses intérêts politiques ! Non les fonctionnaires en France sont des baïonnettes intelligentes : ils n'ont pas le droit mais le DEVOIR de refuser des ordres illégaux ou ne répondant pas à l'intérêt général. Ils en sont d'ailleurs individuellement pénalement responsables.

En s'en prenant à Anthony SMITH, le gouvernement veut faire un exemple vis-à-vis de tous ceux qui pensent que la vie humaine est plus importante que les profits, vis-à-vis de tous les fonctionnaires qui veulent faire leur devoir et servir avec abnégation l'intérêt général.

Soyons à ses côtés pour exiger sa réintégration immédiate :

<https://www.change.org/p/muriel-penicaud-abandon-des-poursuites-contre-anthony-smith>

Faites circuler l'information !

## VOUS AUSSI, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication  
de RESO, association loi 1901

**Siège social :**  
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS  
Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel :  
[webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice  
de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)